

ATSEM : ENTRE DEUX CHAISES, AUCUNE RECONNAISSANCE !

La Fédération Fonction Publique CFTC dénonce avec force la situation inacceptable des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), véritables oubliés du service public.

UNE DOUBLE TUTELLE QUI PÉNALISE NOS COLLÈGUES

Plus de 100 000 professionnelles, à 99% des femmes, subissent au quotidien les conséquences d'un système défaillant :

- Employées par les communes mais travaillant sous l'autorité de l'Éducation Nationale
- Acteurs pédagogiques de fait mais non reconnues comme telles officiellement
- Professionnelles qualifiées mais cantonnées à des tâches sous-évaluées
- Personnel indispensable mais invisible dans les organigrammes

DES MISSIONS ESSENTIELLES, UNE RECONNAISSANCE INEXISTANTE

Les ATSEM assurent des missions fondamentales :

- Accompagnement éducatif des enfants de 2 à 6 ans
- Assistance pédagogique aux enseignants
- Sécurité physique et affective des élèves
- Animation d'activités éducatives
- Entretien spécialisé des locaux et du matériel pédagogique

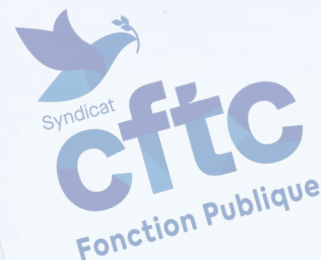
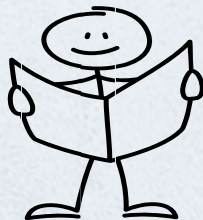
Pourtant, elles restent les grandes oubliées des politiques éducatives !

LA CFTC EXIGE DES ACTES CONCRETS IMMÉDIATEMENT :

- Revalorisation salariale : alignement sur les grilles de la fonction publique D'état.
- Formation professionnelle renforcée : 35 heures minimum par an
- Reconnaissance officielle du rôle pédagogique dans les textes de l'Éducation Nationale.

À MOYEN TERME :

- Création d'un statut hybride reconnaissant la spécificité de ces agents
- Perspectives de carrière adaptées au milieu scolaire
- Intégration pleine dans les équipes pédagogiques



STRUCTURELLEMENT :

- Coordination renforcée entre collectivités territoriales et Éducation nationale
- Définition claire des missions et responsabilités
- Amélioration des conditions de travail (locaux, matériel, temps de travail)

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ :

Cette situation n'est pas acceptable car elle touche :

- La qualité de l'accueil des plus jeunes élèves
- L'égalité professionnelle : 99% de femmes sous-reconnues
- L'efficacité du service public éducatif
- La dignité au travail de milliers d'agents

LA CFTC NE LÂCHERA RIEN !

La Fédération Fonction Publique CFTC interpelle solennellement :

- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale
- Madame la Ministre de la Fonction publique
- Les présidents d'associations d'élus locaux

Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations tripartites (État - Collectivités territoriales - Organisations syndicales) pour enfin donner aux ATSEM la place qu'elles méritent dans le système éducatif français.

Pour une école maternelle de qualité, reconnaissons enfin le rôle essentiel des ATSEM !